



Le mot du Président Charly Pirani

Chers adhérents,

Chers collègues DDEN des Bouches-du-Rhône,

Chers amis de l'École Publique, chers lecteurs,

Vous découvrez aujourd'hui le N°2 de la Lettre d'information de l'UDDEN13. Elle est le fruit d'un travail remarquable réalisé par la Commission Communication du CA de l'Union qui n'a pas compté son temps pour vous informer. Une lettre composée de nombreux témoignages en provenance du terrain, preuve que cet outil est bien au service de tous les DDEN du département.

Chers amis, le temps est au renouvellement quadriennal. L'imprimé nécessaire à cette opération vous a été transmis. Il était accompagné d'un courrier de M. Molinard, Président de tous les DDEN du département en charge de sa mise en œuvre. L'Union met tout en place pour aider à la réussite de cette opération, aussi avons-nous rediffusé largement ces consignes à l'ensemble des DDEN.

Le mois dernier, nos collègues administrateurs ont contacté nos adhérents afin de réaliser un premier bilan de ces quatre années de fonctionnement. Ils en ont profité pour leur demander s'ils comptaient renouveler. Ce sera le cas de la majorité d'entre eux, mais ils seront quelques-uns à s'arrêter, la plupart après de longues années consacrées à la défense de l'école de la République, qu'ils en soient remerciés !

Renouveler, est indispensable, mais recruter de nouveaux collègues est notre priorité. Nous nous sommes appuyés sur les présidents des circonscriptions, nous les avons chargés de joindre les directeurs des écoles sans DDEN afin de faire le point après les conseils d'école du second trimestre et leur proposer notre aide pour recruter de nouveaux DDEN. Certains présidents ont déjà pris rendez-vous avec leur IEN pour l'associer à notre démarche. Des contacts sont pris avec les associations complémentaires de l'école, avec les municipalités, tous les amis de l'école publique sont sollicités afin de faire de ce renouvellement 2021/2025 une réussite.

Chers collègues, nous devons tous mobiliser nos réseaux afin que ce renouvellement soit une réussite. Que chaque DDEN recrute un seul DDEN et nous serons le double à la rentrée.

Permettez-moi de vous dire en plaignant Mark Twain :
Nous savons bien que c'est impossible, alors mes chers amis ... FAISONS-LE !

Les délégations

Les DDEN marseillais se mobilisent pour le renouvellement quadriennal



Pas moins de 15 circonscriptions de l'Education Nationale quadrillent Marseille pour absorber 470 écoles publiques.

Les 32 DDEN en mission, assurent une couverture insuffisante du territoire.

Les administrateurs marseillais de l'UDDEN 13 sont à la tâche

Ces petits pas rendent visible notre présence

Depuis quelques semaines, présents auprès des directeurs, directrices d'écoles, d'associations complémentaires de l'école et autres acteurs, ils œuvrent !

Il s'agit de valoriser la mission des DDEN en la faisant mieux connaître, en suscitant de l'intérêt pour la fonction qui peut être exercée par les militants de l'école publique (parents, salariés de toutes professions, retraités...) et d'en promouvoir la faisabilité par un accompagnement par des pairs.



La démarche des administrateurs, en campagne de recrutement, vise à établir des contacts avec les écoles dépourvues de DDEN, avec les Inspecteurs de circonscription (IEN) pour les sensibiliser aux différentes facettes de la mission des DDEN dans les écoles. Enfin avec les élus, dans les mairies de secteur qui siègent également dans les conseils d'école à nos côtés.

Ils ont participé à la rédaction de cette lettre : Jean-Luc Clément, Annie Gal, Marcel Mougin, Charly Pirani, Anne-Marie Vinaixa et Michèle Solère

Lettre n°2



Les délégations

La rencontre Ville d'Aix - DDEN

L'adjointe à l'éducation d'Aix a réuni le 17 mars 2021 une dizaine de DDEN des 3 circonscriptions Aix-Ste Victoire, Aix-Touloubre et Aix-Vallée de l'Arc qui exercent leur mission dans les écoles de la commune d'Aix-en-Provence

L'objet de cette réunion était de nous présenter le projet municipal Education - Petite enfance 2020-2026 et d'avoir un échange pour connaître les aspects susceptibles de retenir l'attention des DDEN sur ce qui le caractérise.

Mesdames Brigitte Devesa adjointe à l'éducation et Sandrine Rousseau conseillère technique à la Direction de l'Education ont aussi répondu à nos questions.

Dans cette présentation nous avons noté les axes prioritaires sur les temps scolaires et périscolaires.

- Conforter le dialogue avec la communauté éducative au travers des conseils d'école
- Consolider les liens avec les acteurs éducatifs,
- Développer des parcours éducatifs de qualité complémentaires et cohérents autour du Développement Durable, de la Citoyenneté et la Réussite Educative
- Réviser les dispositifs pédagogiques, éducatifs et d'accueil : POIVRE, EAC, garderies

La ville a désigné 14 élus référents pour les écoles qui participeront aux CE dans la mesure de leurs disponibilités



Les DDEN ont été invités à dialoguer avec ces élus pour qu'ils soient mieux informés des problématiques particulières de chaque école.

Elle a présenté une nouvelle possibilité d'associer les écoles pour des projets pouvant être intégrés ou pas dans le projet d'école



Nous avons noté le cas d'une cour d'école par un traitement végétalisé associant largement les enseignants et le CE qui pourrait par exemple viser à :
- lutter contre la chaleur l'été ;
- apaiser les enfants en récré ;
- partager l'espace.

Nous avons aussi noté la volonté de la ville de poursuivre la promotion des PDES



La ville d'Aix souhaite réaliser d'autres Plans de Déplacements d'Etablissement Scolaire après la réussite du PDES de l'école des Floralies

L'arrêté qui encadre les PDES fait référence aux DDEN

Information : tél 06 43 85 60 12

Le lien des PDES avec le développement durable, la santé et la citoyenneté est à souligner

Portrait d'école

Le projet Kamishibaï à Saint-Martin-de-Crau

L'idée de départ des DDEN

Proposer un conte de « Vivre ensemble » aux élèves de maternelle

Une amie ATSEM nous a fait découvrir un conte pour enfants à l'aide d'un petit théâtre de bois d'origine japonaise, un Kamishibaï

Vous avez dit Kamishibaï ?



L'UDDEN13 a offert 4 kamishibaïs à la municipalité et aux écoles

Le Kamishibaï est un « théâtre de papier »

C'est une technique de conte d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butaï

Le Butaï est le « cadre en bois »

Fidèles à notre vœu de réalisation des projets artistiques et culturels par les enfants eux-mêmes, nous avons proposé au Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et aux quatre écoles élémentaires de la commune que

des élèves de CM2 écrivent un conte laïcité décliné sur le « vivre ensemble » et que les élèves de CM1 et ou de CE2 l'illustrent tout en pensant que ce conte sera présenté à des petits enfants de maternelle.

Les enseignants des écoles du Logisson et de Caphan se sont mobilisés pour réaliser ce projet.

Information : tél 06 65 40 69 98

Lu pour vous

Les vaccinations

Inscription en maternelle



L'extension à 11 vaccins obligatoires a été promulguée par la loi du 30 décembre 2017 : en complément des 3 vaccins déjà nécessaires, 8 vaccins supplémentaires, jusqu'alors recommandés pour la petite enfance, deviennent à leur tour obligatoires.

La loi s'applique aux enfants nés à partir de 2018

Si l'enfant n'est pas à jour de ses vaccinations obligatoires, seule une admission provisoire est possible à l'école. Les parents ont alors trois mois pour régulariser la situation. Si les vaccinations ne sont pas pratiquées dans ce délai, l'enfant ne pourra pas être maintenu en collectivité.

Liste des 11 vaccins

Diphthérie, tétonas et poliomyélite (DTP), Coqueluche, Infections invasives à *Haemophilus* de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, oreillons et rubéole

En cas de non-respect de cette obligation, c'est auprès du médecin PMI que le directeur/la directrice trouvera appui pour l'information des familles.

En tant que DDEN, nous souhaitons que ce partenariat soit efficient, au risque de voir nombre de familles opter pour d'autres formes d'accueils, hors l'école publique.

POURQUOI créer une Délégation ?

Un article sans ambition qui essaie de refléter la réalité du terrain...



Pour se connaître, échanger, partager :

Il arrive souvent que vous ne vous connaissiez pas à quelques kms de distance.

N'hésitez pas à demander les coordonnées de vos DDEN-d'à côté à l'dden13@free.fr

Un groupe est toujours plus crédible, plus visible et mieux reconnu des différents partenaires surtout dans les villes moyennes.

Prenons l'exemple de la Ciotat intra-muros où il y a 23 écoles et 8 DDEN

Le Président de la Délégation est l'interlocuteur privilégié de l'IEN, de l'Adjoint Education et des Services techniques. Il participe aux Commissions des dérogations, à la Caisse des Ecoles, à la réactualisation du périmètre scolaire, aux projets de construction, etc. Dans le reste de la circo -14 écoles et 3 DDEN- comme dans les communes plus petites, le lien direct avec les partenaires est plus facile.

Le Président de la Délégation coordonne les informations de la circo, les transmet à l'IEN et à la Municipalité.

Comment créer une Délégation ?

Si vous êtes seulement 1 ou 2 DDEN, c'est un peu limité. A partir de 3 DDEN, la Délégation commence à vivre, à se mobiliser, à échanger sur les diverses situations, à se fixer des objectifs communs

Objectif premier : la nécessité de recruter d'autres DDEN au-delà du réseau familial ou professionnel.

Comment recruter des DDEN ?

Cliquez sur « Quelques idées en vrac »

Qui veut être Président ?

Moi



Les DDEN élisent leurs Président et vice-président de Délégation pour 4 ans

QUI est Président ?

Quel est le rôle du Président ?

- Accueil et formation des petits nouveaux et dynamisation des « anciens »
- Coordination des affectations sur les écoles
- Echanges conviviaux-apéros divers ... avec une réunion au moins 1 fois par trimestre
- Interlocuteur privilégié des partenaires dans les communes importantes

En début de renouvellement quadriennal, les Présidents de délégation à leur tour éliront pour 4 ans le Président Départemental des DDEN 13

Où se renseigner ?

Tous les textes officiels sont sur legifrance.gouv.fr, Code de l'Education, rubriques D241-24 à D241-35

Isabelle, Sylvie, Patrice et Jean-Louis 4 militants de la laïcité et de l'école publique rejoignent les DDEN 13



Jean-Louis Masse

Médecin psychiatre
Retraité

Isabelle Henry

Chargée de mission collectivité

Sylvie Allainmat

Cadre associatif
Retraitee

Patrice Senouque

Chef d'agence
propriété
Retraite

Avec sa spécialité de psychiatre Jean-Louis Masse n'ignorera pas la composante sociale et politique des troubles qu'il s'efforçait de traiter. La Laïcité par sa position au carrefour des croyances et de la raison n'était pas bien loin. Il préside le Centre d'Information Laïque 13 aujourd'hui, un outil d'information des citoyens.

Dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire, Jean-Louis est intervenu auprès des élèves du CP au CM2 sur les sujets citoyenneté, valeurs de la République, laïcité et droits de l'enfant.

Sa rencontre récente avec les DDEN lui a fourni l'occasion de poursuivre son engagement à leurs côtés (Il a été nommé DDEN le 16-03-21).

Le parcours professionnel d'Isabelle Henry est un engagement de près de 30 ans dans plusieurs collectivités territoriales où l'enfant est toujours au centre de ses métiers, par exemple : institutrice remplaçante, directrice de centres de loisirs, directrice de l'espace associatif et social, coordinatrice enfance-jeunesse, mise en œuvre et suivi du dispositif aménagement des rythmes scolaires.

La laïcité est un des fondements de l'engagement citoyen d'Isabelle. Elle a milité avec des DDEN dans le Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain.

Après ses contacts avec des DDEN 13, Isabelle a immédiatement posé sa candidature (Elle a été nommée DDEN le 16-03-21).

Le parcours professionnel de Sylvie Allainmat s'est inscrit dans le champ associatif et l'Education Populaire.

Aujourd'hui Sylvie est présidente de l'association de locataires des cités Logirem d'Aix-en-Provence (ALCLA) qui a pour objectifs, la défense des droits de locataires et l'amélioration du cadre de vie en mettant ses compétences au service du vivre ensemble.

En rejoignant les DDEN 13 Sylvie poursuit son engagement de citoyenne active utile à la société.

Patrice Senouque partage son temps libre dans des associations. Membre du CA de l'ALCLA il apporte sa compétence pour régler les nombreux problèmes. Il s'est engagé pour défendre la laïcité avec l'Observatoire de la Laïcité de Provence et du Pays D'Istres (OLPPI) qui a des liens historiques avec les DDEN 13.

Comme Sylvie, Patrice a profité du renouvellement quadriennal pour rejoindre les DDEN et apporter son soutien à l'école publique.

Brèves de ... conseils d'école ...

J'ai testé comme vous le Conseil d'Ecole

Les CE pendant l'épidémie

- **En Audio conf** : un gros avantage, je peux préparer le dîner en même temps !
- **En visio ZOOM, TEAMS, MEET** ... un peu tristounet et connexion des écoles pas terrible ;
- **En présentiel masqué**, limité à 6, mais sans DDEN « non essentiels » ;
- **de conseil En ... pas d'Ecole**: on verra ça plus tard !



Lu pour vous

L'encadrement des sorties scolaires au Sénat

Le port de signes religieux sera-t-il interdit aux parents qui interviennent dans les écoles et établissements scolaires ?



L'article 1 de la loi séparatisme qui étend aux salariés des entreprises privées exerçant une mission publique le principe de neutralité qui s'applique aux fonctionnaires a été l'occasion de revenir sur l'idée d'appliquer cet article aux parents accompagnateurs des sorties scolaires.

En effet, l'argument s'appuie sur le fait que les parents accompagnateurs participent à un acte pédagogique. L'amendement proposé le 30 mars 2021 au Sénat vise à interdire aux parents qui interviennent dans les écoles et établissements scolaires le port de signes religieux.

Par un arrêt du 23 juillet 2019, la cour administrative de Lyon avait conclu que le principe de neutralité ne s'appliquait qu'aux encadrants « d'activités assimilables ... à de l'enseignement ».

Les cartes sont rebattues... !

Le projet de texte doit revenir en discussion devant l'Assemblée Nationale dans les prochains mois, pour que la mesure entre en vigueur.

On en parleit déjà avant !

Nous y reviendrons

On informe, on s'interroge, on va en débattre

Les DDEN des Bouches-du-Rhône affiliés à l'UDDEN13 s'interrogent sur le bien-fondé de cet article et sur ses conséquences sur le terrain.

Ils en débattront lors de leur prochaine Commission laïcité.

Cliquez sur « Lire le billet de l'Espace presse »

Lu pour vous

La loi de 1958 ou loi Debré

Elle n'en finit pas de faire des petits !

Scolarisation obligatoire des 3 ans

Compensation des dépenses public, privé

(parution du décret n°2019 1555 du 30-12-2019)



La loi du 26-07-2019 connue sous le nom « Pour une école de la confiance » abaisse à 3 ans l'âge de la scolarisation obligatoire.

Cette loi phare du ministre de l'Education Nationale oblige les communes à prendre en charge les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat, pour les élèves domiciliés sur leur territoire. Cette règle s'applique aussi à l'enseignement public. L'Etat va donc devoir compenser ces dépenses supplémentaires dans le public et dans le privé.

Une loi d'impact a chiffré la dépense entre 40 et 50 millions € uniquement à destination du privé.



C'est la loi de finance 2021 qui sera dans l'obligation de voter ces mesures budgétaires.

Rétroviseur

La laïcité pendant la Commune de Paris

C'est le 150ème anniversaire de la Commune de Paris



72 jours qui changèrent la France (18 mars - 28 mai 1871)

Vous connaissez certainement Louise Michel !

Savez-vous qui était Edouard Vaillant ?

Connaissez-vous la date de la première loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

Cliquez sur « Réponses »



Les écoles primaires de notre enfance

Le groupe scolaire Octobre à Alfortville (94)

La modernité de ce groupe scolaire construit en 1934 était remarquable



Le bâtiment de forme particulière retient aujourd'hui l'attention pour son architecture avant-gardiste d'une construction réalisée il y a 87 ans.

L'architecture dont le modernisme est affiché fut à l'époque au service de la politique publique municipale d'éducation et de santé ambitieuse.

Cliquez sur « Etonnant ! »